

Au total, 1,055 officiers des Services de cadets du Canada et instructeurs civils ont fait un séjour aux camps d'été en 1958; sur ce nombre, 497 ont suivi un cours d'instruction et 558 ont donné des cours.

Sous-section 3.—L'Aviation royale du Canada

Organisation.—Le quartier général des Forces aériennes, établi à Ottawa, est chargé de la préparation et de l'exécution du programme d'administration et de formation des forces régulières et des réserves de l'Aviation. L'organisation est divisée en quatre catégories: ressources, personnel, logistique, et plans et opérations. Les principales formations de l'Aviation royale du Canada étaient établies le 31 mars 1959 aux endroits suivants:

<u>Formation</u>	<u>Quartier général</u>
Commandement de la défense aérienne.....	Saint-Hubert (P.Q.)
5 ^e division aérienne.....	Vancouver (C.-B.)
1 ^{re} division aérienne.....	Metz, France
Commandement du transport aérien.....	Lachine (P.Q.)
Commandement du matériel aéronautique.....	Rockcliffe (Ont.)
Commandement aérien maritime.....	Halifax (N.-É.)
Commandement de l'entraînement.....	Trenton (Ont.)
14 ^e groupe d'entraînement.....	Winnipeg (Man.)

L'organisation comprenait 29 escadrilles de l'Aviation régulière et 11 escadrilles de la réserve. Les escadrilles de réserve se sont occupées d'opérations de recherches et de sauvetage. Neuf des escadrilles régulières étaient affectées à la défense de la région Canada-États-Unis; 12 escadrilles étaient affectées à la défense aérienne de l'Europe occidentale, quatre escadrilles ont effectué des opérations de transport pour l'ARC, tant au Canada qu'à l'étranger; trois escadrilles maritimes ont travaillé de concert avec d'autres forces en vue de la défense des côtes orientales et occidentales du Canada, et une escadrille de reconnaissance était affectée à des opérations de photographie aérienne et de reconnaissance dans le Nord canadien.

Le 31 mars 1959, les forces régulières de l'Aviation royale du Canada comptaient 51,627 officiers et aviateurs, et les réserves, 4,114.

Opérations en 1958.—L'ARC a continué de remplir ses engagements en vue de la défense aérienne. On a appuyé sur l'amélioration de l'efficacité dans les opérations conjointes avec les forces de défense aérienne des États-Unis et sur l'accroissement de l'efficacité des escadrilles de défense aérienne du Canada. La force de défense aérienne du Canada est demeurée la même: elle comptait neuf escadrilles de *CF-100 Mk V* tout temps. La 1^{re} division aérienne, stationnée en Europe, se compose de huit escadrilles de *F-86*, quatre escadrilles de *CF-100 Mk IVB*, et une escadrille de *AC&W*; elle continue de remplir les engagements que le Canada a pris concernant les effectifs de chasse de l'OTAN.

Le Commandement de la défense aérienne a poursuivi son organisation projetée et a fait fonctionner trois réseaux de radar: la ligne d'alerte préliminaire (DEW), la ligne intermédiaire (Mid-Canada) et la ligne Pinetree, comme partie intégrante du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). Le Corps de veilleurs de l'ARC vient compléter les réseaux de radar; ses cadres demeurent à peu près les mêmes, soit environ 54,000 volontaires civils et 5,000 postes d'observation distribués dans tout le pays.

Le programme de réarmement des escadrilles du Commandement aérien maritime en avions et matériel améliorés s'est poursuivi toute l'année. Sur le littoral de l'Est, une escadrille a terminé sa transformation en faveur de l'*Argus*, le plus considérable et le plus moderne des aéronefs anti-sous-marins en service, et la transformation de l'autre escadrille est en cours. Sur la côte de l'Ouest, le dernier des *Lancaster* a été retiré du service et l'escadrille a été munie d'avions *Neptune*. Les équipages aériens du Commandement aérien